



## OFFRE D'EMPLOI

Commune de SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU  
Agglomération Nantaise  
4000 habitants

### **Un.e Agent d'animation Développement durable et Vie Locale**

Date limite de candidature : 23/08/2019

Entretiens de recrutement : semaine 35

Date prévue du recrutement : dès que possible

Type de recrutement : fonctionnaire (ou à défaut contractuel) – poste permanent à temps plein

#### Descriptif des missions du poste

Sous l'autorité directe de la responsable du service Vie Locale, l'agent est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les animations municipales, et notamment celles relevant de l'Agenda 21 :

- Suivi et mise en œuvre des animations récurrentes Développement Durable :  
Vous contribuez à la mise en place, l'animation et le suivi des actions de l'Agenda 21 relevant du service Vie Locale.  
Vous organisez des événements en lien avec les enjeux de l'Agenda 21 (ex : semaine européenne de réduction des déchets, actions de sensibilisation tous publics), et êtes garant.e de la bonne application de la démarche éco-événement enclenchée par la collectivité.
- Vous participez, au sein du service Vie Locale, à l'élaboration de la programmation annuelle de l'animation du territoire et à sa mise en œuvre : recherches et propositions de programmations et d'intervenants, développement des publics et des démarches de médiation, mise en place et coordination de différentes animations et événements municipaux

#### Profil recherché

##### Compétences :

- Compétences pédagogiques pour tous publics (animation et transmission des savoirs)
- Bonne connaissance des problématiques liées à l'environnement et au développement durable
- Goût du travail de terrain, de l'animation
- Capacité d'innovation, créativité
- Maîtrise des logiciels bureautiques et des outils internet
- Aptitude à l'analyse et esprit de synthèse
- Disponibilité (interventions ponctuelles en week-end ou soirée)

##### Formation et expérience :

- Diplôme(s) dans le secteur de l'animation
- Formation souhaitée dans le domaine du Développement Durable ou de l'éducation à l'environnement
- Expériences professionnelles dans l'organisation d'événements

### Conditions d'emploi et candidature

Lieu de travail : mairie de Saint-Aignan de Grand Lieu

Durée hebdomadaire du travail : 35 heures

Rémunération selon grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation + régime indemnitaire

Permis B exigé

Rattachement hiérarchique : responsable du service Vie Locale

Adresser CV et lettre de motivation (+ copie du dernier arrêté de situation administrative) à :

Monsieur le Maire

Hôtel de ville – Place Millenia

44860 Saint Aignan de Grand Lieu